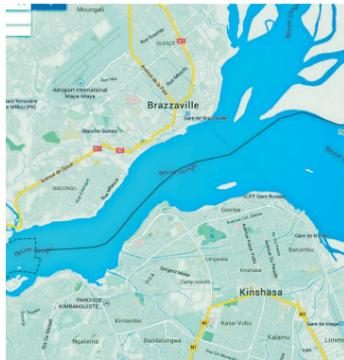


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4265 - VENDREDI 3 JUIN 2022

FORCES DE SÉCURITÉ

Félix Tshisekedi révoque quatre officiers supérieurs de l'armée

Dans une ordonnance signée le 26 mai et lue le 2 juin sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de révoquer quatre officiers supérieurs des Forces armées de la République démocratique du Congo. Les raisons de cette sanction n'ont pas été évoquées. Ces officiers sanctionnés sont le lieutenant-colonel Kibibi Mutware, les majors Sido Bizimungu alias America, Aruna Bovic et Mundande Kitambala.

Page 2



Le président Félix-Antoine Tshisekedi/DR

VIE DES INSTITUTIONS

Les bureaux du CNSA scellés

Les ONG des droits de l'homme ont réagi face au scellement des bureaux du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA). Elles dénoncent toutes violations constituées par la destruction méchante, le trafic d'influence et la substitution, en lieu et place de la justice, du sieur Paulin, l'auteur de ces actes décriés.

Rappelant que cette institution d'appui à la démocratie, dirigée par Joseph Olangankoy, a été créée par une loi organique et que sa suppression devra également l'être par une loi abrogeant cette dernière, ces ONG attendent du gouvernement son rétablissement.

Page 4



Joseph-Désiré Makwando et Emmanuel Adu Cole, lors du point de presse/Adiac

VARIOLE DU SINGE

L'OMS soutient le renforcement de la surveillance



Les symptômes de la variole du singe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) pense qu'il faut renforcer la surveillance et la riposte contre la variole de singe, dont sept pays africains ont rapporté des cas. Pour la directrice régionale pour l'Afrique de cette institution de l'ONU qui veille sur la santé mondiale, le Dr Matshidiso Moeti, bien que le virus ne se soit pas étendu à de nouveaux pays non endémiques en Afrique, il faut éviter d'avoir deux ripostes différentes à cette maladie, dont une pour les pays occidentaux, qui ne connaissent pas de transmissions importantes, et une autre pour l'Afrique.

Page 3

DRC MINING WEEK

Le premier événement minier après deux ans d'absence à la suite de la covid-19



Un site minier

Lubumbashi, la capitale du Haut-Katanga, accueille du 1er au 3 juin le Forum DRC Mining Week. Cette rencontre se tient en présentiel après deux années d'absence de conférences suite à la pandémie de covid-19. Aujourd'hui, le gouvernement se retrouve avec les sociétés minières et autres fournisseurs pour faire un état des lieux. Ce forum se tient quatre années après la promulgation du Code minier révisé qui a

mis à mal les relations entre les autorités congolaises et les miniers. Au total, DRC mining week réunit traditionnellement quelque 600 cadres miniers de 80 sociétés minières et opérateurs, plus de 4 000 participants, dont 70 % des internationaux et plus de 80 conférenciers experts. Il y a aussi quatre pavillons qui serviront à l'exposition intérieure et extérieure.

Page 5

ÉDITORIAL

Partenariat

Pour relever les défis économiques de l'heure, le partenariat public-privé constitue, aux yeux du gouvernement congolais, un modèle tout à fait adapté au développement de plusieurs secteurs. L'agriculture, le tourisme, l'économie numérique, le développement industriel, les zones économiques spéciales et la promotion immobilière ont ainsi été identifiés comme étant susceptibles d'attirer les capitaux étrangers.

La tenue à Brazzaville du forum lié à cette problématique témoigne de l'intérêt des pouvoirs publics à privilégier ce mode de financement innovant pour mieux valoriser le potentiel national et poser les bases de l'industrialisation. L'ambition étant de taille, atteindre cet objectif appelle à relever certains défis pour garantir les investissements privés et favoriser l'attractivité de la destination Congo.

En effet, si l'assainissement du climat des affaires a longtemps été considéré comme un obstacle par les potentiels investisseurs, la lutte contre la corruption et la parafiscalité méritent également une attention particulière si l'on veut créer un environnement propice à l'émergence du partenariat public-privé.

Autre sujet stratégique, l'augmentation de l'offre en énergie électrique, indispensable au fonctionnement des unités de production, reste une bataille indispensable. Le cas de la zone spéciale de Maloukou faisant école, la construction future du barrage de Sounda et bien d'autres à travers le pays s'avère une solution pour espérer booster l'industrialisation.

Le Courier de Kinshasa

FARDC

Le chef de l'Etat révoque quatre officiers supérieurs de l'armée

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à travers une ordonnance signée le 26 mai et lue le 2 juin sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), a révoqué quatre officiers supérieurs des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).



Félix-Antoine Tshisekedi/DR

Le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, Gilbert Kabanda Rukemba, est chargé d'exécuter l'ordonnance prise sur proposition du gouvernement, après avoir entendu le Conseil supérieur de la défense. Parmi les officiers sanctionnés, il y a le lieutenant-colonel Kibibi Mutware ainsi que les majors Sido Bizimungu, alias America, Aruna Bovic et Mundande Kitambala. L'ordonnance du chef de l'Etat n'évoque nullement les raisons de cette décision extrême. Mais, pour une certaine opinion, cela marque le début de l'assainissement au sein de l'armée réclamé par beaucoup dont le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC, qui pense que cela pourrait être un début de solution pour la situation sécuritaire qui prévaut dans l'est

du pays depuis plus de deux décennies déjà. Rappelons que dès son accession à la magistrature suprême, Félix Tshisekedi Tshilombo, à plusieurs reprises, a déploré la mafia et les magouilles au sein des services de sécurité, principalement de l'armée. C'est pour mettre fin à cette situation décriée qu'il a déjà eu, en tant commandant suprême de l'armée, de la police et de tous les services de sécurité, à charger en juillet 2021 l'inspecteur général des FARDC, le général Gabriel Amisi Kumba, dit « Tango four », d'enquêter sur des soupçons, notamment de détournement ou de complicité dans l'armée. Pour certains, cette première décision pourra être suivie par d'autres dans le même sens, étant donné que la situation décriée est réelle.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La police écourte la marche de la société civile et des Kinois

Malgré le dispositif policier, les manifestants ont pu dénoncer le faible accès au courant électrique et sensibilisé à cette situation, tout en appelant les autorités à agir en améliorant l'accès à l'électricité, tout en misant sur « les énergies renouvelables décentralisées ».

C'est vers dix heures que les près de deux centaines de Kinois et Kinois parmi lesquels les membres de la société civile encadrés par la Coalition des ONG pour le suivi des réformes et l'action publique (Corap) ont démarré leur marche à partir de rond-point des Huileries, dans la commune de Kinshasa, avec calicots et banderoles ainsi que des écriteaux dénonçant la mauvaise qualité de la fourniture de l'électricité dans la ville-capitale ainsi qu'à travers tout le pays. A peine quelques mètres franchis, trois éléments de la police armés, avec les doigts dans les gâchettes de leurs armes, comme s'ils étaient en guerre, conduits par un capitaine sont venus barrer la route au groupe de manifestants, l'obligeant à faire un sit-in au rond-point des Huileries, en lieu et place de la marche qui devrait le conduire au croisement de l'avenue éponyme et le boulevard du 30 juin, pour le dépôt du memorandum destiné aux autorités du secteur énergétique et du pays.

La société civile a toujours été pacifiste

Pour prouver sa bonne foi et le caractère pacifiste de cette action, la société civile a accepté l'idée de changer sa vision sur cette marche et de l'écourter pour revenir au lieu de départ et faire sa déclaration devant la foule présente et tous les Kinois représentés. Cela a permis au secrétaire technique de la Corap, Emmanuel Musuyu, de rendre public le memorandum destiné aux autorités. Mais, sur



Les manifestants avec banderoles et calicots/Adiac

place, une lieutenant-colonel est venue avec d'autres éléments de la police. Celle-ci ayant reçu le rapport du capitaine a regardé les choses de loin, réalisant que les manifestants ne représentaient pas un danger pour l'ordre public.

Pas de développement sans électricité

Dans ce document, la société civile et les Kinois ont rappelé aux autorités du secteur énergétique et du pays qu'il n'a pas de développement sans électricité. Dans le concret, ils ont relevé que la situation d'accès à l'électricité dans la ville-province de Kinshasa et sur l'ensemble du territoire national continue à se dégrader et cela inquiète fortement la population et les acteurs sociaux. « Alors que la Constitution garantit en son article 48 que "Le droit à un logement décent, le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique sont garantis". La situation sur le terrain est plus alarmant », a regretté la société

civile, relayant le cri des Kinois et de tous les Congolais.

Pour la société civile, la dégradation de la qualité des services pour l'accès à l'électricité se fait remarquer notamment par l'absence d'une politique nationale de l'énergie ; la non-finalisation de la réforme de la Société nationale de l'électricité (Snél) et du secteur de l'énergie ; l'absence d'une planification énergétique dans la province de Kinshasa ainsi que le paiement des frais pour l'éclairage public par les ménages, sans résultat palpables dans plusieurs quartiers de Kinshasa. Il y a également comme indices, selon la société civile, le non-paiement à la Snél, par les institutions publiques, des factures de l'électricité consommée ; les coupures intempestives du courant sans informer au préalable la population ; la vétusté des câbles et des cabines qui alimentent certains quartiers ; le phénomène départ unique, qui favorise la distribution du courant électrique au plus offrant ; le paye-

ment des factures non consommées (facturation forfaitaire de l'électricité), en violation des dispositions de la loi n°14/011 relative au secteur de l'électricité ; l'émission par la Snél des factures exorbitantes malgré l'absence du courant permanent ; la recrudescence de l'insécurité par manque d'électricité ; l'exposition de la population kinoise aux risques d'incendies et électrocution dus à la mauvaise qualité du réseau de distribution ainsi qu'à la qualité de l'électricité de la Snél, etc.

La société civile fait, par ailleurs, remarquer que cette situation a une incidence négative directe sur tous les secteurs de la vie nationale dont la santé, l'éducation, les petits commerces (malewa, les vivres frais, dépôts des boissons, transformation des produits issus du maraîchage, et autres), sans oublier le secteur de la sécurité, par l'accroissement de la délinquance juvénile, communément appelé phénomène Kuluna.

Le début d'une campagne jusqu'à obtenir satisfaction

Cette action, avec la marche « To lembi molili » du 2 juin marque donc, selon la société civile et la population kinoise, le début d'une campagne visant à exiger l'amélioration des conditions d'accès à l'électricité des Kinois en particulier et des Congolais en général. Et de noter que cette mobilisation porte sur certaines revendications à l'égard des autorités du pays. Il s'agit, pour le ministre des Ressources hydrauliques et

Electricité, d'accélérer l'application du volet énergie dans le Programme de développement de 145 territoires ; de doter des moyens nécessaires à l'Agence nationale d'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain pour favoriser les investissements dans la production de l'électricité et de mettre en place la politique tarifaire pour régler le problème de la facturation forfaitaire qui contraint la population de payer de l'électricité avec ou sans accès à l'électricité.

Il est également attendu du ministre chargé de ce secteur d'assurer l'amélioration de la gestion de l'entreprise Snél, en faveur d'une politique efficace de maintenance des infrastructures énergétiques, pour améliorer la qualité de ses services ; et de finaliser la réforme de cette société afin de favoriser la segmentation de ses activités (production, transport et commercialisation), pour maximiser le rendement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'électricité. « C'est possible pour la RDC d'atteindre l'accès pour tous à une énergie propre, durable, fiable et à moindre coût. Pour ce faire, le pays doit miser sur les énergies renouvelables décentralisées. En attendant comme la situation ne change pas, la population congolaise est résolue de se prendre en charge pour exiger plus d'amélioration. Toboyi molili ! », se sont écriés les manifestants, tout au long de cette action.

Lucien Dianzenza

VARIOLE DU SINGE

L'OMS soutient le renforcement de la surveillance

Sept pays africains, à savoir le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Liberia, le Nigeria, le Congo et la Sierra Leone ont rapporté des cas de variole de singe. Au total près de mille quatre cent cas, dont mille trois cent quatre-vingt-douze suspects et quarante-quatre confirmés ont été signalés depuis le début de l'année.

Bien que le virus ne se soit pas étendu à de nouveaux pays non endémiques en Afrique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pense qu'il faut renforcer la surveillance et la riposte à cette maladie. « Nous devons éviter d'avoir deux ripostes différentes à la variole du singe, une pour les pays occidentaux qui ne connaissent pas de transmissions importantes et une autre pour l'Afrique », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Pour elle, le travail doit être fait ensemble et des actions conjointes doivent être menées au niveau mondial qui prennent en compte l'expérience, l'expertise et les be-

soins de l'Afrique. « C'est la seule façon de s'assurer de renforcer la surveillance et de mieux comprendre l'évolution de la maladie, tout en généralisant la préparation et la riposte pour endiguer toute propagation », a souligné Matshidiso Moeti, ajoutant : « L'Afrique a réussi à contenir des épidémies de variole du singe dans le passé et, d'après ce que nous savons du virus et de ses modes de transmission, la hausse du nombre de cas peut être arrêtée ».

La directrice régionale de l'OMS a, par ailleurs, plaidé pour que l'Afrique ait un accès égal aux vaccins efficaces contre la variole du singe. « Que nous nous assurons que les doses parviennent

à toutes les communautés dans le besoin au niveau mondial. Si des parties du continent ont pu développer une certaine immunité contre la maladie, certaines populations sont particulièrement vulnérables, comme les professionnels de santé et les contacts des cas », a-t-elle indiqué.

La variole du singe est une maladie virale qui peut se transmettre de l'animal à l'homme, mais aussi d'une personne à l'autre, par un contact étroit avec une personne infectée et/ou des objets, notamment des vêtements ainsi que des gouttelettes respiratoires. Les symptômes, qui durent entre deux à quatre semaines, comprennent généralement une



Les symptômes de la variole du singe

éruption cutanée ou des lésions, de la fièvre, des maux de tête intenses, des douleurs musculaires, des maux de dos, une baisse d'énergie et des ganglions lymphatiques enflés. Chez de nombreux patients, les symptômes disparaissent

d'eux-mêmes, mais des cas graves et même la mort peuvent survenir. Le taux de létalité, c'est-à-dire le pourcentage de personnes décédées par rapport aux personnes diagnostiquées, est d'environ 3 à 6 %.

Blandine Lusimana

ELECTION DES GOUVERNEURS

Sit-in des ressortissants de la Mongala au Palais de justice

La ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese, a reçu le 1er juin une délégation des ressortissants de la province de la Mongala vivant à Kinshasa qui proteste contre la proclamation par le Conseil d'Etat du candidat arrivé deuxième au terme de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur, intervenue le 6 mai dans quatorze provinces du pays. Ces ressortissants ont organisé par la même occasion un sit in devant le Palais de justice et devant le Conseil d'Etat.

Reçu par la patronne de la justice nationale, le chef de la délégation, Me Ogrec Mbuwa, a déclaré : « Notre présence au cabinet de la ministre d'Etat est pour porter la voix de la diaspora de la province de la Mongala à Kinshasa à propos de l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur. Nous avons demandé au premier conseiller juridique du chef de l'Etat de pouvoir transmettre le message de tous les habitants de la Mongala qui n'attendent que l'investiture du gouverneur élu légalement et légitimement, Me César Limbaya Mbangisa ». Pour le chef de la délégation, il est inadmissible et incongru qu'un candidat qui a obtenu six voix dans un scrutin majoritaire à un



Rose Mutombo, ministre d'Etat de la Justice et Garde des sceaux

seul siège soit proclamé en défaut

de celui qui a obtenu treize voix, soit 65 %. Il y a lieu que la ministre puisse dire au chef de l'Etat que l'arrêt « fantôme » rendu par le Conseil d'Etat ne peut produire aucun effet parce que nul n'est tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal, a-t-il ajouté. Le Conseil d'Etat, en vertu de l'article 75 de la loi électorale, n'a pas

compétence de statuer dans une matière non appelable. Lorsque la Cour administrative d'appel ou la Cour d'appel, pour le cas présent, prononce ou proclame définitivement les résultats, le Conseil d'Etat n'intervient pas. L'exception qui est faite pour cette instance d'intervenir est lorsqu'il y a annulation d'un scrutin. « Si le Conseil d'Etat constate, par exemple, qu'il y a lieu d'annuler réellement l'élection, il ordonne à la Commission électorale nationale indépendante d'organiser une nouvelle élection. Il est à noter que les arrêts du Conseil d'Etat ne sont susceptibles d'aucun appel. Mais ces arrêts sont inattaquables lorsque le Conseil d'Etat statue sur une matière qui relève de sa compétence, ces arrêts sont inexistantes en droit », a indiqué Me Ogrec Mbuwa.

Il a ajouté que la ministre d'Etat a assuré avoir saisi, depuis le 30 mai, le Conseil supérieur de la magistrature par le biais du président de la Cour constitutionnelle.

Blandine Lusimana

« Notre présence au cabinet de la ministre d'Etat est pour porter la voix de la diaspora de la province de la Mongala à Kinshasa à propos de l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur. Nous avons demandé au premier conseiller juridique du chef de l'Etat de pouvoir transmettre le message de tous les habitants de la Mongala qui n'attendent que l'investiture du gouverneur élu légalement et légitimement, Me César Limbaya Mbangisa ».

VIE DES INSTITUTIONS

Le siège du CNSA scellé

Le Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA), une institution d'appui à la démocratie, aurait actuellement son siège scellé, selon le constat fait par le parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe.

Le Collectif d'organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme, au cours d'une conférence de presse animée le 2 juin à Kinshasa, a dit suivre avec amertume et crainte la situation qui prévaut au CNSA, qui constitue un risque pour la jeune démocratie mise en place dans le pays. « Cette institution d'appui à la démocratie a été créée par une loi organique, sa suppression devra également l'être par une loi abrogeant celle qui l'a créée. Sinon, c'est l'arbitraire qui s'installe. Et, cela est dangereux pour la démocratie », a souligné le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP),

Emmanuel Adu Cole. Se référant au constat fait par le parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe qui y a dépêché des inspecteurs judiciaires et des officiers de police, ce regroupement d'ONG conduit par la FBCP note que le siège abritant les bureaux du CNSA auraient été scellé par un certain Paulin, non autrement identifié. « Ce fait a été commis le 26 mai 2022, à 2 h du matin et pourtant, l'immeuble en question situé sur l'avenue Lukusa n° 218, dans la commune de la Gombe, est une propriété de la Caisse nationale de sécurité sociale », a souligné ce collectif dans une déclaration lue devant la presse par son



Joseph-Désiré Makwando et Emmanuel Adu Cole, lors du point de presse Adiac

rapporteur, Joseph-Désiré Makwando Makambo.

Des faits des droits qui appellent sanctions

Ce collectif relève que la personne citée a détruit les ser-

rures et les cadenas trouvés sur place, pour les remplacer par d'autres dont elle détient les clefs. Il dénonce toutes violations constituées par la destruction méchante, le trafic d'influence et la substitu-

tion du sieur Paulin en lieu et place de la justice. « Ainsi, nous demandons des poursuites judiciaires immédiates de cet individu et de ses complices qui touchent à la vie d'une institution d'appui à la démocratie », a souligné ce regroupement d'ONG.

En plus de ces violations, ces ONG ont également fait savoir que cette institution dirigée par Joseph Olengankoy a été privée de ses frais de fonctionnement depuis trois ans, le mettant ainsi dans l'impossibilité de remplir sa mission telle que dévolue par le législateur. Elles disent attendre du gouvernement le rétablissement de cette institution dans ses droits légitimes et sollicitent l'implication de la communauté internationale dans ce dossier pour sauver la démocratie dans le pays et lutter contre l'impunité.

Lucien Dianzenza

« Ainsi, nous demandons des poursuites judiciaires immédiates de cet individu et de ses complices qui touchent à la vie d'une institution d'appui à la démocratie »

DRC MINING WEEK

Le premier événement minier après deux ans d'absence suite à la covid-19

La capitale Lushoise abrite, du 1er au 3 juin, la 17e édition du grand rendez-vous annuel de l'industrie minière de la République démocratique du Congo (RDC) et de la région de Copperbelt. C'est la ministre des Mines, Antoinette N'Samba, qui a lancé les travaux depuis la ville minière de Lubumbashi.

Après Mining Indaba 2022 en Afrique du Sud qui s'est tenu en mai dernier, un autre grand événement minier, cette fois sur le territoire congolais, réunit actuellement dans la capitale cu-prifère les sociétés minières, les investisseurs et autres fournisseurs de l'industrie minière. Ce forum signe le retour en présentiel des grands débats miniers avec des acteurs de premier plan. Pour la RDC dont l'économie reste très dépendante du secteur, l'activité minière, industrielle comme artisanale reste à n'en point douter un facteur clef de l'émergence économique. Prenant la parole, la ministre N'Samba l'a d'ailleurs rappelé clairement. « *Tout choc exogène sur ce secteur comporte à coup sûr un impact sur l'économie du pays dans son*



Un site minier

ensemble », a-t-elle fait savoir. Autre dimension plutôt symbolique du forum, il se tient quatre années après la promulgation du Code minier révisé de 2018. Cette législation a suscité en

son temps une tension entre le gouvernement de l'époque conduit par Ilunga Ilunkamba et la Chambre des mines. En effet, l'une des caractéristiques de la loi est qu'elle a revu à la

hausse toutes les taxes. Si des contacts fructueux ont pu être établis entre les miniers et les nouvelles autorités congolaises, la question reste épineuse. A Indaba, la Chambre des mines a relevé un certain nombre de points qui continuent à fâcher, notamment la transparence du cadre réglementaire et le recadrage du régime fiscal. A Lubumbashi, il y aura très certainement des débats sur ces différents points. Lors de son discours d'inauguration des travaux, la ministre des Mines s'est interrogée sur le rôle de l'industrie minière dans le renforcement de la résilience et de la durabilité dans l'économie nationale. Pour elle, l'économie congolaise reste étroitement attachée à son secteur minier. Mais le pays affiche clairement

des attentes. Prenant la parole au nom du président de la République, le directeur de cabinet adjoint à la présidence, André Wameso, a expliqué l'importance de la création d'une véritable chaîne de valeur de l'industrie congolaise. Selon lui, la RDC cherche à promouvoir un vrai partenariat qui prend en compte l'apport du pays. « *Le Congo apporte en plus de ses dignes fils et filles qui travaillent dans vos mines, les actifs miniers que vous exploitez. Et le Congo ne peut être traité en prolétaire. Mais on doit, en effet, être considéré comme un partenaire stratégique et pour cela il doit participer au fameux capital créé par Karl Marx* », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

L'UFC en assemblée générale à Kinshasa

L'Union des footballeurs congolais (UFC) tient son assemblée générale, ce 3 juin, à Africana Palace dans la commune de Lingwala, à Kinshasa, a annoncé à la presse le chargé de la communication de cette structure syndicale des footballeurs, Olivier Sefu. Ces assises seront conduites par le président du comité exécutif de cette organisation, l'ancien défenseur international Herita Ilunga Kongolo, élu à ce poste en juin 2021. « *Ce sera la toute première assemblée générale dont l'ordre du jour prévoit l'examen des rapports d'activités de la saison dernière, dans ses volets financier, administratif et d'autres, ainsi que des divers* », a confié Olivier Sefu.



Herita Ilunga, président de l'UFC

Le comité exécutif élu, note-t-on, se compose donc du président Herita Ilunga, du secrétaire général Dodo Landu Domo, du secrétaire général adjoint Marlin Mpiana et du trésorier Zico Tumba. L'actuel défenseur des Léopards Marcel Tisserand et l'ancien capitaine de la sélection nationale Youssouf Mulumbu ont été coprésidents aux postes vice-présidents, réservés aux joueurs encore actifs conformément aux statuts de l'UFC. Pendant longtemps, doit-on dire, Kamango Bate Sele a été président de cette structure, étant du reste son initiateur, avant de laisser le baton de commandement à Herita Ilunga. Rappelons que l'UFC est membre de la Fédération internationale des footballeurs professionnels. C'est une organisation syndicale pour la défense des intérêts des footballeurs congolais évoluant aussi bien au pays qu'à l'étranger, et aussi des joueurs étrangers évoluant en République démocratique du Congo.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club surplombe Sanga Balende

Pour la reprise du championnat national de football 2021-2022 après plusieurs semaines d'arrêt, V.Club a assuré l'essentiel en s'imposant face à Sanga Balende, à Kinshasa.



Vue d'un match entre V.Club et Sanga Balende

La poursuite de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) est vraisemblablement lancée avec déjà une série de matches. Certains clubs ont opposé au départ un refus de reprise après une interruption de trois mois, avant finalement d'être contraints de rejouer. Le 1er juin, au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club a repris le championnat par une victoire importante face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Après la défaite face au Daring Club Motema Pembe (DCMP) par trois buts à un, le club du Kasai oriental avait besoin d'un résultat probant contre le rival du DCMP, l'AS V.Club. Mais nenni.

Les Anges et Saints de Mbuji-Mayi ont subi la loi des Dauphins noirs de la capitale. Score de la partie : deux buts à un. Les joueurs du coach Raoul Jean

Pierre Shungu ont toutefois eu fort à faire pour se sortir du piège de Sanga Balende. L'attaquant Eric Kabwe, qui figure sur la liste des Léopards locaux du sélectionneur Otis Ngoma pour le tournoi international d'Algérie, a ouvert la marque à la 8e mn. Kikwama Mujinga a doublé la mise à la 61e, portant le score à deux buts à brosse. Après cette avance de deux buts, les joueurs de Raoul Shungu ont quelque peu flotté dans le jeu. Et dans les ultimes moments du match, Botamba Ngandu a réduit l'écart pour le club de l'entraîneur Dauda Lupembe. Avec cette victoire, V.Club (45 points) reste collé au leader Mazembe et nourrit toujours son ambition pour le titre. Cadre de l'équipe, l'expérimenté Ebunga Simbi « Saoulé » l'avait dit en conférence de presse d'avant-match contre Sanga Balende. «

Nous n'étions pas qu'à la maison (pendant les quatre mois sans compétition, Ndlr), nous nous entraînions en livrant des matches amicaux. Notre objectif restait de nous entraîner pour la Linafoot quelle que soit l'équipe qui faisait le sparring partenaire avec nous. Nous avons l'objectif de garder notre trophée de la saison dernière. Que les supporters reviennent parce que ça fait longtemps que l'on n'a pas été ensemble. Nous avons l'objectif de leur offrir la victoire », avait-il déclaré. Après deux défaites successives, Sanga Balende est bloqué à 15 points, occupant la 16e position au classement. Au prochain match, V.Club jouera contre FC Renaissance du Congo et Sanga Balende en découdra avec AC Rangers.

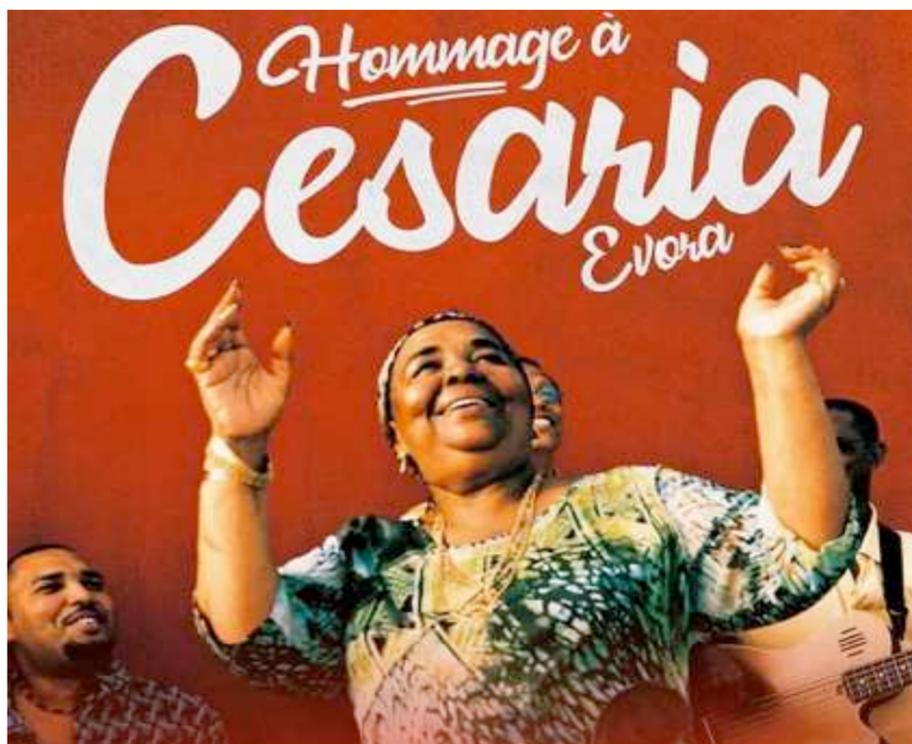
M.E.

JAZZ KIF

La quinzième édition rend hommage à Cesária Évora

Tête d'affiche du festival, l'orchestre de la « Diva aux pieds nus » va donner le ton de la seconde soirée, le 18 juin à partir de 18h, au rythme de la morna coladeira cap-verdienne, musique emblématique de son île dont elle a eu le mérite de populariser les belles sonorités à travers le monde.

Six ans après avoir accueilli sur son podium la « pépite » du Cap-Vert, Elida Almeida, le Jazz Kif s'apprête à faire de sa quinzième édition un moment mémorable en déroulant le tapis rouge au Cesária Évora Orchestra. Cinq éditions après cette sacrée soirée du 2 juin 2016 où la jeune pétillante capverdienne avait électrisé la Halle de la Gombe, il y a de quoi se réjouir que pour l'édition 2022 l'on passe de « l'héritière » de la « Diva aux pieds nus » au groupe qu'elle a marqué de son empreinte personnelle de son vivant. Son œuvre intemporelle et universelle qui se célèbre encore et toujours avec succès est l'un des ingrédients que le Laboratoire Neo, producteur délégué du Festival, met à contribution pour que le retour de la célébration se vive de la plus belle manière. L'autre célébrité du continent qu'a le plaisir d'accueillir le Festival, la grande affiche de la soirée d'ouverture du Jazz Kif cette année, c'est le chanteur, compositeur et guitariste virtuose nigérian, Keziah Jones. Présenté comme l'ambassadeur du blues et du funk africain, le blufunk, il est tenu pour l'héritier du regretté Black president, feu Fela Kutí. Il livrera son premier concert en République démocratique du Congo offrant aux Kinois de déguster en live son style



La quinzième édition du Jazz Kif rend hommage à Cesária Évora/DR

personnel. Avant d'en arriver à Keziah Jones, des jeunes artistes occuperont le podium témoignant, souligne l'organisation, de l'efficacité de la résistance et la résilience, comme deux vertus indispensables au développement des talents. Avec eux, Triomf et Kin'gongolo Kiniata, la diversité musicale ne manquera pas au rendez-vous, comme d'ordinaire. Le

premier chanteur, influencé par les musiques des deux rives du majestueux fleuve Congo, s'engagera sous les projecteurs au son de sa rumba urbaine tandis que le groupe kinois entend mettre en ébullition la Halle avec son électro-live, « cocktail à base de sonorités expérimentales, rock et festive ».

Deux jeunes perles congolaises

Hormis le Cesária Évora Orchestra, la seconde soirée connaîtra la participation de deux autres jeunes perles musicales congolaises. La première est Joyce Kaj dont l'originalité tient au rendu que sa voix grave et douce donne de son univers musical alliant rythmes folk, rumba, pop et musiques traditionnelles. C'est l'unique voix féminine, particulièrement de la chanson congolaise, annoncée jusqu'ici. La seconde est Dj Kahlisto, annoncée pour une clôture en beauté de la quinzième édition au rythme de la fusion électro-acoustique. Tout à la fois musicien, producteur et vidéaste, Kahlisto sait s'y faire en fusionnant à souhait musique électronique et éléments acoustiques.

Le Jazz Kif s'est promis de « célébrer la vie », les 17 et 18 juin à partir de 18h. La programmation ainsi dévoilée, susceptible d'être encore plus étoffée d'ici-là, laisse croire que l'événement a mis à raison le cap sur la côte Atlantique de l'Afrique. Ce Jazz Kif que l'on veut « complètement à l'ouest » promet aussi à l'occasion d'être « une édition singulière, d'engagement et d'espoir ». À l'approche de l'événement, le Laboratoire Neo fait en sorte de se donner les moyens de surprendre son public.

Nioni Masela

THÉÂTRE

Le festival «Ça se passe à Kin» a ouvert ses portes

La dixième édition de la grand-messe du théâtre, ouverte le 1er juin à Kinshasa, va se dérouler jusqu'au 6 juin avec à l'affiche, au Tarmac des auteurs, des pièces comme «Des barricades de pneus enflammés pour la dent de Lumumba» et «Guerre» du Suédois Lars Norén.

L'histoire s'invite de bien curieuse manière à la dixième édition de la grand-messe du théâtre, avec «Des barricades de pneus enflammés pour la dent de Lumumba» et «Guerre» du Suédois Lars Norén à l'affiche uniquement au Tarmac des auteurs. La soirée de clôture, prévue le 6 juin à partir de 20h30, comme toutes les autres de l'espace culturel de Kintambo, est attendue par plusieurs amateurs de théâtre. Elle passe déjà pour l'événement de la dixième édition de «Ça se passe à Kin» qu'ils ne veulent pas manquer. Du reste, il semble que c'est la veine provocatrice du directeur artistique du festival, associée au titre de la création, qui attise la curiosité. Savoir qu'il s'agit de la première d'un spectacle dont Israël Tshipamba assure lui-même la mise en scène. Impossible de ne pas se souvenir de «La dernière nuit



«Ça se passe à Kin» se tient du 1er au 6 juin entre Le Tarmac des auteurs, l'IF, le Centre Wallonie-Bruxelles et la plateforme contemporaine/DR

du Raïs» dont la première de Joseph Kabila sans autre avait été interdite à l'époque forme de procès. «Guerre» du

Suédois Lars Norén est l'autre pièce qui se propose de raconter le passé au présent. La version qui sera présentée au Festival le 4 juin a pour metteurs en scène deux jeunes congolais, Tina Mwimba et David Ilunga.

Les planches du Tarmac des auteurs accueilleront des représentations toute la durée du festival. «L'évanouie», mise en scène par son auteur, Olivier Coyette, a fait l'ouverture suivie de «Rhapsodie» de Gaël Octavia, le 2 juin. «Mille Guyanes» de David Merour jouit d'une double programmation, les 3 et 5 juin. Entre ces deux représentations, il y a «Guerre», comme susmentionné. Par ailleurs, la soirée du dimanche, une seconde pièce sera jouée, «Plus que large» de Papy Mbwiti mise en scène par Wedou.

Trois autres espaces culturels vont accueillir des représentations de «Ça se passe à Kin».

A la suite du Tarmac des auteurs, l'Institut français (IF), Halle de la Gombe et le Centre Wallonie-Bruxelles sont entrés dans la danse, le 2 juin. L'IF organise trois soirées d'affilée à partir de 18h30. L'unique représentation d'«Elle et mon genre», pour commencer ; la première dédiée à «Le Fleuve dans le ventre», extrait du recueil de poésie éponyme de Fiston Mujila, le 3 juin, et la seconde de «Mille Guyanes», le 4 juin. Le Centre culturel belge, quant à lui, va ouvrir ses portes dès 19h, pour le conte «Du bout des lèvres» interprété par la Belge Ria Carbonez en premier, puis à «L'objet des événements chapitre 1». La plateforme contemporaine située en cité, à Bon Marché, va accueillir, à partir de 20h, les deuxièmes représentations de «Du bout des lèvres», le 3 juin, et «Le Fleuve dans le ventre», le 4 juin.

N.M.

FORUM NOUVELLES D'AFRIQUE

Le Congo porte sa voix

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, au nom du gouvernement congolais, a fait une déclaration en visio au Forum nouvelles d'Afrique, ouvert le 31 mai à Montpellier, en France.

Co-organisé par la Fondation Prospective et innovation et la Fondation pour les études et recherches sur le développement international, le Forum nouvelles d'Afrique réunit des décideurs français et africains, des représentants de la société civile, des universitaires, des professionnels, des hommes d'affaires africains et européens, des investisseurs de divers horizons ainsi que des patrons de grands groupes industriels. La République du Congo, par l'entremise de sa ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, est intervenue à la table ronde 3, portant sur le thème « Les défis économiques de la transition écologique : l'Afrique, entre Glasgow et Charm el-Cheikh ». Dans son allocution, la ministre Arlette Soudan-Nonault a indiqué que les effets du changement climatique, la perte des ressources naturelles, l'érosion de la biodiversité ainsi que la multiplication des risques sanitaires démontrent clairement qu'il faut aller vers un nouveau modèle économique appelé « économie circulaire », en changeant la manière de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble afin de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques

actuels et futurs. Malheureusement, en dépit des multiples actions menées en faveur du développement durable, la transition écologique demeure encore un véritable défi pour les modèles économiques des pays en développement en général et des pays africains en particulier. Il est donc plus que jamais nécessaire de réfléchir sur les moyens de permettre aux économies africaines de faire face aux enjeux de la transition écologique sans pour autant entraver les perspectives de développement et d'émergence.

L'Afrique dispose d'armes efficaces et indispensables dans les négociations sur le climat

Comme sur tous les sujets, l'Afrique est affectée de manière très frontale par les dérèglements climatiques et autres catastrophes naturelles comme les sécheresses, les inondations, l'érosion côtière, la déforestation et la dégradation forestière. Aussi, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo s'est référée au discours du président de la République du Congo, prononcé à Glasgow à l'occasion de la COP 26. Denis Sassou N'Guesso avait rappelé que le Bassin du Congo rend au monde des

services écosystémiques inestimables mais aussi presque gratuits puisqu'en échange les pays qui subissent ne reçoivent rien ou presque. En effet, les pays industrialisés, à qui incombe la responsabilité historique du dérèglement climatique, se montrent très réticents à mobiliser les financements nécessaires pour la concrétisation de leurs engagements.

Pour la ministre en charge de l'Environnement, les grandes difficultés auxquelles se heurte l'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui engage les pays riches à soutenir les efforts d'atténuation et surtout d'adaptation des pays en développement, en sont la preuve évidente. En effet, selon le groupe africain des négociateurs à la COP 26, il faudra entre 750 et 1 300 milliards de dollars par an pour financer l'action climatique dans les pays en développement, précise-t-elle. L'Afrique dispose d'armes efficaces et indispensables dans les négociations sur le climat, il s'agit notamment de son potentiel en biodiversité, ses écosystèmes régulateurs du climat mondial et ses ressources naturelles. Ce capital lui permet de peser sur la balance climatique mondiale et la voie vers une transition écologique et



La ministre Arlette Soudan-Nonault prononçant l'allocution au nom du gouvernement congolais / Adiac

climatique doit passer inéluctablement par le continent africain, a insisté la ministre Arlette Soudan-Nonault. Elle a saisi l'occasion pour rappeler les origines de la création de trois commissions dédiées au climat, le 16 novembre 2016, au sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays africains, sur initiative du roi du Maroc, en marge de la vingt-deuxième conférence des parties qui s'était tenue à Marrakech. Il s'agit de la Commission de la région du Sahel, présidée par la République du Niger ; la Commission des États insulaires, dirigée par la République des Seychelles ; et la Commission du Bassin du Congo, gérée par la République du Congo.

Enfin, concernant la politique de financement de la transition écologique à travers, entre autres, le développement des infrastructures des énergies renouvelables, des différents

secteurs de l'économie bleue et de l'économie verte, la gestion des tourbières, l'agriculture écologique et la lutte contre la déforestation, la Commission climat pour le bassin du Congo, couvrant quinze États d'Afrique centrale et de l'est plus le Maroc, dispose déjà d'un outil financier, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, logé au sein de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale. « *En vous engageant dans cette bataille pour la préservation du poumon régulateur du climat mondial, qu'est le Bassin du Congo, lequel séquestre plus de carbone que les deux autres massifs forestiers tropicaux, à savoir l'Amazonie et l'Asie du sud-est, l'histoire retiendra que vous avez rendu un service inestimable aux générations présentes et futures* », a conclu la ministre congolaise.

Bruno Okokana

COOPÉRATION

La Russie va augmenter son engagement en Afrique

La révélation est faite par un influent think tank, qui conseille le Pentagone. Trois régions seraient perméables à une plus forte présence économique et militaire de la Russie.

Dans une récente étude, le think tank américain Rand Corporation estimait que Moscou dispose de bonnes conditions pour accroître son engagement économique et militaire dans dix-neuf pays africains dans un proche avenir. Le think tank, qui se fonde sur des « techniques innovantes de visualisation géospatiale » pour établir une cartographie des pays « Russia friendly », fait valoir que cinq États situés majoritairement en Afrique du Nord offrent des « conditions idéales » pour renforcer l'engagement de la Russie en Afrique, citant la Libye, le Soudan, l'Égypte, l'Algérie et la Centrafrique, dans une étude intitulée « *Russia's growing presence in Africa : A geostrategic assessment*

[*La présence croissante de la Russie en Afrique : une évaluation géostratégique*] ».

L'étude mentionne les États où la Russie a déjà un niveau substantiel d'implication et où les sociétés militaires privées tirent déjà des revenus importants. « *Il serait surprenant que l'engagement de la Russie n'augmente pas dans chacun de ces cinq pays dans les prochaines années* », indique le rapport. A une échelle moindre, quatorze pays d'Afrique de l'ouest, centrale et australe offrent des conditions locales favorables à une plus grande présence russe. Ce sont des pays où Moscou « dispose d'un minimum d'influence actuellement [Gabon, Nigeria, Tchad, Guinée,

Rwanda, Soudan du Sud, Angola, Cameroun, République démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud et Zimbabwe] ». Les autres pays du continent offriraient des conditions « faibles » ou « très faibles » pour un plus grand engagement de la Russie, selon l'étude.

Les élites locales à la recherche d'un parrainage extérieur

Parmi les vents porteurs pour l'expansion russe dans les pays africains, le rapport souligne « *les fortes relations politiques et diplomatiques ; les relations commerciales et économiques préexistantes ; les opportunités lucratives dans le secteur des industries extractives*

et les élites locales à la recherche d'un parrainage extérieur ». Si l'influence de la Russie en Afrique demeure « modeste » en comparaison avec celles de la Chine et des États-Unis, Moscou s'efforce depuis d'élargir son rayonnement et son engagement sur le continent. Guidée par trois facteurs clés - faire avancer les objectifs politiques approuvés par le Kremlin, récolter des gains rapides à des risques faibles, et capitaliser sur les opportunités de profit extraordinaires qu'offrent les économies de rente dans les pays africains - « *l'approche de la Russie en Afrique est essentiellement opportuniste* », selon Rand Corporation.

Entre la Russie et l'Afrique, les échanges commerciaux restent

faibles - douze milliards de dollars environ par an - et concentrés au Maghreb. Quant aux entreprises russes opérant dans le secteur des industries extractives en Afrique, elles seraient totalement ou partiellement par l'État et presque toutes liées au cercle du président Vladimir Poutine, indique Rand Corporation, soulignant un renforcement « notable » de la coopération militaire entre la Russie et de nombreux pays africains, notamment dans la hausse des ventes d'armes - plus de deux milliards de dollars par an - et la forte présence des sociétés militaires privées, qui auraient réalisé « trente-quatre opérations » sur le continent depuis 2005.

Noël Ndong

SOMALIE

Le rétablissement d'une présence militaire américaine suscite l'espoir de paix

Après l'attaque d'une base de la force de maintien de la paix de l'Union africaine (Amisom) en Somalie en mai dernier, qui a coûté la vie à dix soldats burundais, et conscients de la nécessité de préserver la paix dans la Corne de l'Afrique, les Etats-Unis vont repositionner leurs forces sur place pour y combattre les djihadistes shebab affiliés à Al-Qaïda. Une démarche saluée par Mogadiscio et la quasi-totalité de la population somalienne.

L'annonce du redéploiement en Somalie des forces spéciales américaines est intervenue quelques jours avant l'élection à la tête du pays du nouveau président, Hassan Cheikh Mohamoud. Mais après sa victoire, il n'a pas attendu longtemps pour donner de la voix sur le sujet en remerciant son homologue américain, Joe Biden, pour avoir pris une décision salutaire. « *Les Etats-Unis ont toujours été un partenaire fiable dans notre quête de stabilité et notre combat contre le terrorisme* », a déclaré la présidence somalienne dans un communiqué.

Pour les Somaliens, cette reconnaissance s'avérait nécessaire parce que leur pays fait face depuis quinze ans à l'insurrection des islamistes radicaux shebab, qui ont juré la perte du gouvernement soutenu par la communauté internationale et l'Amisom. Du fait de la dégradation de la situation en Somalie,

les acteurs politiques et la population étaient pessimistes sur l'éventuelle possibilité pour leur pays de renouer avec la paix et la sécurité. Presque tout le monde désespérait parce que Donald Trump, le prédécesseur de Joe Biden, avait ordonné en décembre 2020, soit juste avant la fin de son mandat, le retrait des troupes américaines dans le pays, n'autorisant que des missions par rotations entrecoupées de période d'absence.

Selon des sources proches du dossier, les allées et venues des soldats américains représentaient un risque pour eux et leur faisaient perdre du temps, les obligeant à acheminer leur équipement au début de chaque rotation et à le réexpédier en fin de séjour. Pour remédier à cela et tenter de redonner de l'espoir aux Somaliens après le retrait de quelque 750 militaires américains qui étaient déployés dans cet Etat de la Corne de l'Afrique, Joe Biden a accep-

té que près de 500 soldats des forces spéciales américaines soient de nouveau stationnés dans le pays.

Une lutte plus efficace à mener contre les shebab

Même si la date de l'arrivée de ces militaires n'est pas connue, tout porte à croire qu'ils seront envoyés dans les meilleurs délais malgré le fait que le président démocrate a simplement indiqué qu'il « faudra un peu de temps » pour les déployer tous. On sait néanmoins que les soldats concernés sont déjà positionnés dans des pays voisins et que leur déploiement ne changerait pas la posture militaire américaine en Afrique de l'Est. « *L'objectif est de permettre une lutte plus efficace des forces locales contre les Shebab (...) qui se sont renforcés et représentent une menace* », selon le porte-parole du Pentagone, John Kirby.

Evoquant la coopération avec la

Somalie en matière de Défense, le délégué américain a déclaré que le « modèle de missions épisodiques était inefficace et de plus en plus intenable ». « *La décision de rétablir une présence militaire rationalise le dispositif irrationnel dont nous avons hérité. C'était irrationnel parce que cela créait un risque inutile et élevé pour les forces américaines à chaque fois qu'elles entraient et sortaient du pays, et que nous en tirions moins de bénéfice malgré ce risque accru* », a-t-il expliqué. Ces derniers mois, les shebab qui mènent une insurrection dans le pays ont intensifié leurs attaques. Ils ont notamment mené un double attentat dans le centre le 24 mars, qui s'était soldé par la mort de quarante-huit personnes, puis un assaut d'envergure contre une base de la force de l'Union africaine faisant dix morts, selon un bilan officiel, et ce sur fond

de profonde crise politique qui secouait ce pays instable.

Plusieurs observateurs et partenaires internationaux relèvent que ce sont les différends électoraux qui ont détourné les autorités somaliennes de la lutte contre les shebab. Ce qui a permis aux insurgés de consolider leur implantation dans de vastes zones rurales et d'intensifier leurs attaques ces derniers mois. Pourtant, durant le premier mandat d'Hassan Cheikh Mohamoud entre 2012 et 2017, l'Amisom et les forces locales avaient chassé les shebab de leurs villes bastions dont Kismayo, Baidoa.

Dans le cadre du maintien de la paix en Somalie, l'Organisation des Nations unies a approuvé, le 30 mars, la continuation de la force africaine dans une mission qui prévoit une stratégie militaire plus offensive combinée à un retrait progressif d'ici à fin 2024.

Nestor N'Gampoula

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AFRIQUE

La flambée de la fraude pourrait nuire aux gains en matière d'inclusion financière numérique

Une flambée des escroqueries et des fraudes risque d'inverser les gains récents en introduisant des groupes auparavant exclus dans l'économie numérique, avec des résultats néfastes pour le développement économique et l'inclusion dans les services gouvernementaux.

L'avertissement a été lancé lors d'une table ronde organisée par le groupe consultatif pour l'assistance aux pauvres, le groupe de réflexion de la Banque mondiale sur l'inclusion financière. Une telle fraude va des stratagèmes de Ponzi dans l'espace de la crypto-monnaie à divers types de prêts prédateurs. Parmi les personnes les plus exposées, sont citées les femmes les moins bien rémunérées. Les escrocs ayant déjà été en mesure de profiter de ces groupes en partie en raison de leur faible niveau d'éducation en littératie financière. « Nous sommes tout à fait d'avis que la promesse de ces services est réelle et importante, mais le risque doit être surveillé, compris, suivi et atténué », a déclaré la présidente directrice générale du CGAP (Certified Government Auditing

Professional), le programme de certification en audit des organisations publiques, Sophie Sirtaine, insistant sur le fait que la solution ne devrait pas être de dénouer les progrès de l'économie numérique.

Les panélistes ont souligné la nécessité d'améliorer l'éducation pour répondre à la croissance de l'économie numérique. Entre 2016 et 2020, la part des transactions frauduleuses via les applications mobiles a plus que doublé dans la région, tandis que celle des transactions par application mobile a augmenté de 34%, ont déclaré des responsables du CGAP. Ces problèmes n'ont fait qu'empirer pendant la pandémie de covid-19 à mesure que les services numériques se sont développés, a déclaré Majorie Chalwe-Mulenga, analyste du secteur financier au CGAP.

« Si nous n'atténuons pas certains de ces risques pour les consommateurs, nous risquons de ralentir l'inclusion financière. L'Afrique subsaharienne sera laissée pour compte », a-t-elle prévenu.

À la fin de 2020, les applications mobiles malveillantes sont devenues la principale source de fraude dans la région. Le risque pour l'Afrique subsaharienne est particulièrement aigu en raison de la diminution des protections, y compris des services et des capacités de cybersécurité limités. Les services à la clientèle sont également moins développés. Pour éviter tout préjudice, les donateurs doivent tenir compte de la fraude lorsqu'ils soutiennent des projets autour des services financiers numériques, selon une étude récente du CGAP.

Noël Ndong

ENVIRONNEMENT

La Suède abrite un sommet sur le changement climatique

Les dirigeants de la planète se retrouvent du 2 au 3 juin à Stockholm, capitale de la Suède, pour un sommet marquant le 50e anniversaire de la première Conférence des Nations unies sur l'environnement.

Au cours de la rencontre de Stockholm, les organisateurs espèrent des résultats concrets alors que des militants de la lutte contre le changement climatique ont exprimé leur scepticisme. La Conférence des Nations unies sur l'environnement, qui s'y était tenue en 1972, avait été le premier rendez-vous mondial de cette envergure consacré à cette question. Les participants avaient adopté la Déclaration de Stockholm contenant vingt-six principes relatifs au développement économique et à la sauvegarde de l'environnement. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et l'envoyé spécial du président des États-Unis pour le climat, John Kerry, figurent parmi les personnalités devant participer à la conférence. Lors d'une conférence de presse le 1er juin, Antonio Guterres a déploré que la guerre en Ukraine ait fait passer au deuxième plan le caractère urgent de la crise climatique. Le sens de l'urgence dans le débat sur le climat a bien sûr pâti de la guerre en Ukraine, a-t-il déclaré aux côtés de la Première ministre suédoise, Magdalena Andersson. Cette guerre a démontré à quel point le monde est vulnérable avec sa dépendance aux énergies fossiles, a ajouté le patron des Nations unies.

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), une organisation créée dans la foulée de la première conférence de Stockholm, le sommet se tient dans le contexte de la triple crise du changement climatique, de la perte de la biodiversité et des ressources naturelles, de la pollution et du gaspillage.

« C'est pourquoi à Stockholm, il nous faut des actions audacieuses. Il faut éviter la fragmentation », a estimé, dans un communiqué, le directeur du PNUE, Inger Andersen. Parmi les thèmes abordés figurent l'urgence de l'action face au changement climatique, les conséquences de la pandémie de covid-19 et l'introduction des critères environnementaux dans le développement.

Yvette Reine Nzaba

UKRAINE

La production de blé 2022-23 devrait baisser de 40%

L'Ukraine devrait voir sa production de blé baisser de 40% pour la saison 2022-23 tandis que les exportations devraient chuter de 50%, en raison de la guerre avec la Russie.

Selon l'Association céréalière d'Ukraine, qui réunit producteurs et exportateurs des céréales, la récolte cette saison sera de 19,2 millions de tonnes de blé contre 33 millions de tonnes pour la saison précédente. Ce qui n'empêchera pas le pays d'exporter une partie de la récolte. Quant aux exportations, elles pourraient atteindre 10 millions de tonnes de blé pour la saison 2022/2023 contre

20 millions de tonnes l'année dernière. La récolte de maïs de la saison 2022/23 devrait elle atteindre 26,1 millions, contre 37,6 millions de tonnes l'an dernier (-30%), avec quelque 15 millions de tonnes pour l'exportation. Le conflit russo-ukrainien oppose depuis le 24 février deux superpuissances céréalières - la Russie et l'Ukraine assurent à elles deux 30% des exportations mondiales de

blé. Il a provoqué une flambée des cours des céréales et des huiles, dont les prix ont dépassé ceux atteints pendant les printemps arabes de 2011 et « les émeutes de la faim » de 2008.

L'ONU craint « un ouragan de famines », essentiellement dans des pays africains qui importaient plus de la moitié de leur blé d'Ukraine ou de Russie.

D'après AFP

CARNET ROSE

« C'est une vraie joie », Largesse Rode Roch Taloulou, le fils de Roch Taloulou a fêté ses 5 ans.



Samuel Dylannee Ngakosso Andaye, né le 5 juin 2018, a soufflé ses 4 bougies.



PROGRAMME DES OBSEQUES DE MBEMBA Albert

PROGRAMME

- ❖ Du Samedi 28 Mai au Jeudi 02 Juin 2022 : Recueillement et Veillée sans corps au domicile familial (50 rue Makabana - Diota)
- ❖ Vendredi 03 Juin 2022
 - 09h00 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
 - 10h00 : Exposition du corps et Recueillement dans la salle VIP de la morgue ;
 - 11h30 : Départ pour l'Eglise Saint François d'Assise au Centre-Ville ;
 - 12h00 : Messe de requiem ;
 - Office religieux
 - Témoignages
 - 13h30 : Départ pour le Cimetière Ma Campagne ;
 - 15h00 : Retour au domicile familial ;
 - 16h00 : Remerciements et fin de la cérémonie.

10 Octobre 1935 - 20 Mai 2022

« Cantique de David. L'Éternel est mon berger : je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages. Il me dirige près des eaux paisibles.
Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi : Ta houlette et ton bâton me rassurent ».

Psaumes 23 (versets 1, 2 et 4).

TRANSPORT AÉRIEN

La dette sociale d'ECAir transférée à la CCA

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a annoncé le 31 mai, lors du Forum sur le partenariat public-privé, que l'Etat s'est engagé à prendre en charge, via la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), la dette sociale de la compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines (ECAir).

Intervenant au cours du panel sur « Faire des transports un secteur porteur et attractif », le ministre la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé a donné quelques précisions sur l'action du gouvernement dans la relance d'ECAir. Selon lui, le paiement de la dette sociale de cette compagnie fait partie des obligations contenues dans le pacte d'actionnaire qui a été signé par le nouveau conseil d'administration. L'Etat a également pris l'engagement de payer la dette bancaire d'ECAir identifiée et de s'acquitter de sa créance auprès du Certificat de transport aérien. En effet, l'apurement de cette dette permettra à ECAir, a indiqué Denis Christel Sassou Nguesso, de revoler.

A travers le mémorandum d'entente signé le 7 janvier dernier à Brazzaville, la société sud-africaine Allegiance capital s'est engagée, de son côté, à financer tous les investissements sur les quatre appareils d'ECAir se trouvant actuellement au sol. L'investissement consistera à leur



Le ministre Denis Christel Sassou

« En réalité, la cession dont on parle au niveau de Bolloré, ce n'est pas le contrat de concession qui est cédé, il s'agit de la cession des actions du groupe. Cela revient à dire que le contrat de concession qui existe aujourd'hui entre Congo terminal-Bolloré et l'Etat va être poursuivi, il n'est pas cédé. Il sera simplement transféré au nouvel acquéreur du groupe Bolloré et l'Etat »

remise en état et au paiement des assurances. Il s'agira aussi de faire tous les tchek aviation pour permettre à la compagnie de disposer de sa flotte. « Mais, le partenaire ne s'arrête pas là. Dans le cadre de la convention que nous avons signée, il s'engage à continuer les investissements pour développer une flotte pour le cargo et une autre pour l'aviation d'affaires. Donc, en réalité, les investissements de l'Etat ne se limitent qu'au passif qui est déjà identifié mais le partenaire avec lequel nous avons signé va poursuivre toute la phase d'investissement », a détaillé Denis Christel Sassou Nguesso.

Créée en 2011, ECAir est une compagnie aérienne congolaise dont le siège social est à Brazzaville. Grâce aux sept avions qu'elle possédait, la compagnie avait transporté, durant ses trois années d'existence, près de deux millions de passagers en opérant jusqu'à 136 vols hebdomadaires depuis Brazzaville vers Paris Charles-de-Gaule (France), Dubaï (Emirats arabes unis),

Cotonou (Bénin), Douala (Cameroun), Libreville (Gabon), Bamako (Mali), Dakar (Sénégal), Pointe-Noire et Ollombo (Congo). Il s'agissait de la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec des vols vers Dubaï et l'Europe. Elle avait prévu d'ouvrir des lignes vers les États-Unis et la Chine en Boeing 787, avant d'être clouée au sol depuis août 2016.

Denis Christel Sassou Nguesso a également donné des éclairages sur la situation du groupe Bolloré dont le contrat de concession s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé. « En réalité, la cession dont on parle au niveau de Bolloré, ce n'est pas le contrat de concession qui est cédé, il s'agit de la cession des actions du groupe. Cela revient à dire que le contrat de concession qui existe aujourd'hui entre Congo terminal-Bolloré et l'Etat va être poursuivi, il n'est pas cédé. Il sera simplement transféré au nouvel acquéreur du groupe Bolloré et l'Etat », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

FONCTION PUBLIQUE

L'enrôlement biométrique des agents à l'étude

Dans le cadre de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, enseignants bénévoles, prestataires et finalistes de l'enseignement, le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp) a organisé un atelier sur la mutualisation des plateformes.

L'opération d'enrôlement permettra au gouvernement de maîtriser l'effectif des agents civils de l'Etat puis la masse salariale. Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, Christian Aboke-Ndza, a rappelé l'engagement du gouvernement quant à la concrétisation du Prisp visant à moderniser et à rendre performante l'administration publique.

« Une victoire sera au rendez-vous lorsque l'agent civil de l'Etat enrôlé recevra sa carte professionnelle et son numéro d'immatriculation unique », a indiqué le directeur de cabinet. Il est également revenu sur les résultats de l'atelier relatif à la faisabilité de l'enrôlement biométrique, avant d'exhorter les participants à la mutualisation des plateformes en vue de la réussite de cette opération.

Pendant quatre jours, les participants venus des ministères en



Le présidium des travaux

charge de la Fonction publique, des Finances (ceux qui gèrent le projet numéro d'identification unique, NIU), de l'Agence congolaise des systèmes d'information, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, ont abordé les thématiques sur la mutualisation des différentes plateformes (NIU,

Sebem du Praased), la convergence des ressources humaines, la feuille de route de l'enrôlement biométrique, la communication ainsi que le budget de l'opération.

Dans une approche de mutualisation, la plateforme NIU a été retenue pour l'enrôlement biométrique de manière glo-

bale, car elle présente un éventail d'options plus larges que la plateforme du Praased. Ce recadrage nécessitera une réallocation des ressources. Le texte mettant en place la commission mixte d'organisation a été amendé puis la fiche d'enrôlement des enseignants volontaires et communautaires proposée.

L'enrôlement biométrique tiendra compte de l'effectif réactualisé des agents recensés, 54 364, des 14 030 enseignants volontaires et communautaires enregistrés sans oublier des agents civils nouvellement recrutés.

Les conclusions de cet atelier feront l'objet d'une restitution auprès des hautes autorités de l'Etat et de la Banque mondiale. Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du Prisp, relative à la modernisation de l'administration publique, et de la réalisation des activités de la sous-composante 2.1 sur l'amélioration de la capacité de gestion de la Fonction publique, et contribuera à l'atteinte de l'indicateur de résultats 3, « Pourcentage des fonctionnaires actifs civils enregistrés dans le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat ».

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

L'Algérie va investir dans l'industrie pétrolière au Congo

À tête d'une délégation, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a séjourné du 21 au 25 mai à Alger, pour la perspective de la présence des entreprises algériennes en République du Congo. Il a signé avec son homologue algérien, Mohamed Arkab, de nombreux accords en matière de transformation des hydrocarbures, l'industrie pétrolière et gazière.

Les échanges entre le ministre Bruno Jean Richard Itoua, assurant la présidence en exercice de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, et le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, se sont tenus en tête-à-tête, avant d'être élargis aux délégations des deux pays. Les parties congolaise et algérienne ont salué trois jours de travail fructueux qui ont permis d'affermir leurs relations bilatérales, surtout l'engagement des investisseurs algériens à participer au développement du secteur pétrolier au Congo.

Le chef de la délégation congolaise a relevé le fait que les relations dans le domaine des énergies en général et des hydrocarbures en particulier n'étaient pas à leur niveau et visibles, comparative-ment aux relations entre



Les deux parties face aux médias/DR

les deux pays dans les autres domaines. Sa mission de travail a eu pour vocation, a-t-il précisé, d'emmener la coopération sur le plan énergétique, pétrole et gaz, au même niveau que l'amitié entre les deux pays.

Brazzaville et Alger ont tout à gagner en mettant

en œuvre les nouveaux accords conclus dans le secteur pétrolier, que ce soit les deux ministères, les deux compagnies nationales, à savoir la Société nationale des pétroles du Congo et la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et

la commercialisation des hydrocarbures. « Nous venons ici auprès d'un pays (Algérie) qui a atteint la maturité dans l'industrie énergétique et nous devons être fiers de cela en tant qu'Africains », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua, annonçant des travaux de

réorganisation et de réforme du secteur pétrolier dans son pays.

Le ministre Mohamed Arkab a qualifié, pour sa part, d'importante la rencontre tenue avec son homologue congolais, ayant permis aux deux parties d'aborder différents axes de coopération bilatérale, notamment l'industrie pétrolière et gazière et l'industrie de transformation des hydrocarbures. Il a ajouté que la signature des accords pétroliers entre les deux pays vient couronner les efforts entrepris par les gouvernements algérien et congolais en vue de renforcer le lien entre Alger et Brazzaville.

À cela il faut ajouter que l'Algérie et le Congo entretiennent d'excellentes relations « anciennes et historiques » et partagent des points convergents sur le plan politique, diplomatique et international.

Fiacre Kombo

AFFAIRE JOËL NZOUNGANI DIAMBOTE

Le consortium des associations de défense exige la lumière

Le consortium des associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et l'Etat de droit (Capped) a déploré, le 1er juin à Brazzaville, la récurrence des cas de disparitions forcées des détenus au Congo, à l'image de Joël Nzoungani Diambote.

Le Capped a exprimé son indignation lors de la conférence de presse animée conjointement par le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Franck Chardin Aubin Tchibinda, et le coordonnateur adjoint du mouvement citoyen Ras-le-bol, Chryst Bely Dongui Nganga, et bien d'autres.

D'après les informations reçues des parents de Joël Nzoungani Diambote, âgé de 28 ans, le jeune a été transféré à la brigade de gendarmerie de la milice à Brazzaville, le 6 novembre 2021, suite à son arrestation par la brigade de gendarmerie de Mpaka, à Pointe-Noire.

Il lui avait été reproché d'avoir commis une imprudence en prêtant son téléphone à une dame incon-



nue pour passer un appel d'urgence. « Cette dernière aurait proféré, par le biais de ce téléphone, des propos injurieux à l'endroit de l'épouse d'un officier supérieur de la direction générale de la sécurité présidentielle », a précisé le Capped, ajoutant que « de-

puis le 11 novembre 2021, date à laquelle son frère cadet l'a vu pour la dernière fois à cette brigade, ce jeune est porté disparu et ne s'est jamais présenté devant les autorités judiciaires pour être entendu ».

A cet effet, les défenseurs des droits de l'homme ont

Des défenseurs des droits de l'homme/Adiac indiqué que plusieurs tentatives de recherche d'informations menées auprès des services de gendarmerie n'ont donné aucune indication claire.

« Nous exigeons que la lumière soit faite sur les circonstances de sa disparition et condamnons toute

velléité de séquestration, de torture et de traitement inhumain et dégradant. Car la personne humaine est sacrée et à droit à la vie », ont-ils souligné.

Par ailleurs, les responsables des droits de l'homme ont rappelé à l'Etat son rôle protecteur. Selon eux, les lieux de détention prévus par la loi ne sont que les établissements pénitentiaires et non des geôles privées. Ils ont également souligné que les conditions d'admission sont que la personne doit être condamnée à une peine privative de liberté ou placée sous mandat de dépôt dans le cadre d'une procédure d'instruction judiciaire ou arrêtée en vertu d'un mandat d'arrêt ou d'une ordonnance de prise de corps.

Lydie Gisèle Oko



PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX DU RÉSEAU D'INTERCONNEXIONS OPTIQUES ENTRE LE CONGO ET LE CAMEROUN (AXE 1) ET LE CONGO ET LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 02 juin 2022
Pays : République du Congo
Agence d'exécution : Unité de coordination du projet
Nom du Projet : Projet dorsale à fibre optique d'Afrique centrale, Composante Congo.
Numéro de Prêt : 2000200000001
Méthode de sélection : Consultant individuel (CI) / Liste restreinte

Date de publication de l'AMI : 03 novembre 2021
Date de publication de la DDP : N/A
Date d'ouverture des propositions techniques : N/A
Date d'ouverture des propositions financières : 02 mai 2022
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 27 mai 2022

Nom de l'attributaire du Contrat : Mr BAH OULDSID'AHMED
Nationalité : Mauritanienne

Adresse : Nouakchott/Mauritanie ; Tel : 00222) 36375982
Montant du Contrat : 36 800 Euros
Date de démarrage du Contrat : 04 juillet 2022
Durée d'exécution du Contrat : 5 mois
Synthèse de l'objet du Contrat : Audit environnemental et social des travaux du réseau d'interconnexions optiques entre le Congo et le Cameroun (Axe 1) et le Congo et la République centrafricaine (RCA)

Nombre total de soumissionnaires / Liste restreinte : 05
Pour chaque soumissionnaire :

1.- Nom : Mr BAH OULDSID'AHMED
Nationalité : Mauritanienne
Adresse : Nouakchott/Mauritanie
Tel : +222 36375982
Notes techniques : 100 pts
Prix évalués : 36 800 euros
Classement : 1er

2.- Nom : Brice Sèvègni TCHAOU
Nationalité : Béninoise
Adresse :
E-mail: sevegni@yahoo.fr
Tel: +229 97686744
Notes techniques : 100 pts
Classement : 2ième

3.- Nom : Benjamin TCHOFFO
Nationalité : Camerounaise
Adresse :
Email: benjamintchoffo@yahoo.com
Tél. : +237 699 95 01 05
Notes techniques : 100 pts
Classement : 3ième

Nom : ADAMA ZARE
Nationalité : Burkinabé
Adresse : 10 BP 13 722 Ouagadougou 10,
Tel : +226 76 67 18 15/70 30 80 40/71 94 94 13
Notes techniques : 100 pts

Classement : 4ième

Nom : Guy COSSI WOKOU
Nationalité : Béninoise
Adresse :
Email : segla1645@gmail.com
Notes techniques : 100 pts
Classement : 5ième

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Fait à Brazzaville, le 02 juin 2022

Le Coordonnateur
Michel NGAKALA

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mollo)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



**PROGRAMME
DES ACTIVITÉS
DU 24 AU 31 MAI**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT A L'IFC

LE MATIN

10H00 – 11H30 : LA PARADE DE L'ÉLEPHANT

DÉPART ROND POINT DE LA CASE DE GAULLE, ARRIVÉE IFC

- 4 danseurs et 4 musiciens
- 2 marionnettes géantes (La Dame verte et le Gorille Majestueux)
- Éléphant mécanisé par Daniel Toya et Zouber Aidara
(Parcours sécurisé par des policiers et pompiers) Avec les enfants des enfants de l'atelier Yekolab for Kids et d'autres écoles partenaires

12H00 : L'HEURE DU CONTE

Sur le thème de l'Environnement par Jules Fery et Muleck à l'IFC

L'APRÈS MIDI

EXPOSITION DANIEL TOYA

HALL DE L'IFC

17h00 : Ouverture de l'exposition au public

18h00 : Début de la performance - Automates de l'Orchestre des Robots Sapeurs Fantômes

- Performance de Daniel Toya et ses Robots Sapeurs
- Diatance des sapeurs Chasseurs de Primes de Brazzaville

18H30 – 19H00 : Performance de la Police des Poubelles

EXPOSITION SORTIE D'ATELIER KOKUTAN'ART

19H00 - Vernissage de l'exposition d'une sélection de photographies issues de l'atelier KOKUTAN'ART dirigé par Robert Nzaou sur le thème de l'Environnement.

COMMUNE DE POTO-POTO

Lancement des travaux de réhabilitation du Cercle culturel

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a lancé, le 2 juin, les travaux de réhabilitation du Cercle culturel de Poto-Poto, qui abrite le siège de la mairie de cet arrondissement. Le coût des travaux, dans leur première phase, est évalué à plus 386 930 000 F CFA

Le projet de transformation du Cercle culturel de Poto-Poto est co-financé par la commune de Brazzaville et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Les travaux proprement dits devront débiter incessamment et s'exécuteront en deux lots. La première phase consistera à réhabiliter entièrement le bâtiment principal qui abrite le siège de la mairie de Poto-Poto, un édifice construit en 1943.

Ainsi, seront rénovés l'allée principale du bâtiment ainsi que le bloc administratif abritant le cabinet du maire. Il est prévu aussi la modernisation de la grande salle de mariages afin d'en faire une salle de diffusion des arts de la scène, dotée de 460 places assises, avec une mezzanine de 200 places.

« Le Cercle culturel de



Poto-Poto permettra aux artistes et opérateurs culturels œuvrant dans diverses disciplines de disposer d'un espace professionnel de création et de diffusion artistique, loin des pratiques amateurs. Le souhait est que le public de Poto-Poto et de Brazzaville en général

profite de la diversité de la création locale en vue de découvrir des talents émergents et confirmés », a précisé le conseiller socio-culturel du maire de Brazzaville, Gervais Hugues Ondaye, qui a présenté les caractéristiques techniques de l'ouvrage.

A côté du bâtiment prin-

Dieudonné Bantsimba lançant les travaux/DR
cipal, sera construite une autre bâtisse d'un étage, de plus de 270 m², comprenant au rez-de-chaussée une salle de répétitions, des loges, un atelier de fabrication des costumes de scène, des toilettes et un restaurant. A l'étage, a précisé Gervais Hugues Ondaye, seront érigés le se-

crétariat général de l'arrondissement, l'état civil et des salles annexes réservées aux répétitions. Le coût des travaux, pour cette première phase, est évalué à plus 386 930 000 F CFA.

Le second lot, quant à lui, portera sur la construction d'un autre bâtiment annexe de deux niveaux comportant des salles de répétition pour artistes, un atelier de couture de costumes pour artistes, un restaurant moderne et des bureaux administratifs dédiés au service d'état civil de la mairie. Le coût des travaux pour ce lot sera évalué au moment opportun.

Notons que les travaux de réhabilitation du Cercle culturel de Poto-Poto ont été lancés en présence du préfet de Brazzaville, Cerebet Iboko Onanga, et des partenaires de la mairie.

Firmin Oyé

NZANGO

Bernard Orore Maboueki dévoile les ambitions d'Union sacrée

Engagée au championnat départemental de la Ligue de nzango qui a démarré le week-end dernier au complexe sportif de Pointe-Noire, l'équipe Union sacrée entend réitérer son exploit de 2016

Créée en 2015, l'équipe de nzango Union sacrée était consacrée championne départementale l'année suivante, mais n'a malheureusement pas pu conserver son fauteuil depuis là. Elle a toutefois poursuivi son chemin, les années suivantes, en se maintenant au top cinq des meilleures équipes de la ville océane. Cette détermination a permis aux jeunes dames de se qualifier au championnat national édition 2021, une compétition à laquelle elles étaient passées à côté du titre, se contentant d'être vice-championnes nationales.

Orpheline de son président décédé l'année dernière, l'équipe est dirigée par son secrétaire général, Bernard Orore Maboueki. Selon lui, Union sacrée est engagée cette année à la 8e édition du championnat départemental de la Ligue de

Pointe-Noire, avec la seule ambition de réitérer son exploit de 2016, c'est-à-dire détrôner Bana Fofu, la championne départementale en titre.

Pour ce faire, le responsable du club compte sur la détermination de toutes les joueuses, le comité de soutien et les supporters. « Union sacrée, c'est une équipe qui gagne. Je suis très confiant de mes joueuses car nous caressons tous le rêve de surplomber toutes nos adversaires pour reprendre notre fauteuil perdu en 2017 », a-t-il dit malgré la défaite de cette équipe en premier match face aux épouses agents Coraf, 39-34. « Nous allons revoir ce qui n'a pas marché pour nous rattraper le samedi prochain face à Femmes capables », a-t-il assuré.

Charlem Léa Legnoki

BASKETBALL

Les affiches de la Coupe de la ville dévoilées

Avenir du rail (AVR) s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la ville en battant, lors des quarts de finale, Liber, sur un score de 71-63.

AVR affrontera, en demi-finale, l'Inter qui a dominé à son tour les Diables noirs (73-51). Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a, lui aussi, validé son ticket en prenant le dessus sur Angés noirs basketball club (87-66). Le Cara négociera son billet pour la finale face à l'AS grandeur, vainqueur de l'Etoile du Congo (72-61).

Chez les seniors dames, les demi-finales mettront aux prises l'Inter1 à AVR puis Brazza basket à ANBC. Lors des derniers matches de la phase retour, les Diables noirs ont courbé l'échine face à Brazza basket (22-74). L'Inter 2 a dominé AVR (51-46) puis Inter 1 l'a emporté sur Ecole de basket du Congo (59-26)

James Golden Eloué

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-12h)



SOLUTION :
Le mot-mystère est : *démonstration*

A	Z	U	R		C	I	R	E	R
S	E		A	I	R		A	N	E
	R	I	Z		S	A	C		C
C	O	L	Z	A		C	E	P	E
O		E	I	D	E	R		A	N
R	E		A	U		E	D	I	T
	C	E		L	A	S	E	R	
R	U	C	H	E	R		U	S	E
E		R	U		E	P	I		M
C	O	U	R	U		E	L	F	E
O	H		E	R	R	A		E	U
R	I	T		N	I	G	E	R	
D	O	U	Z	E		E	T	U	I

	R	E	D	A	D	G					
T	W	I	T	O	S	P	H	E	R	E	
	A	N	A	R		A	R	A	G	O	N
E	N	C	L	O	S		E	T	O	L	E
	D	R	O	N	E		M	E	N	E	R
J	A	U	N	A	T	R	E		F		A
	S		I		O	N	G	L	E	T	
A	S	T	R	E	I	N	T		E	P	I
	T	E	I	N	T	S		O	S	L	O
F	A		S	T	E	A	K	S		O	N
	C	O	Q		M	R		C	A	R	
E	C	R	U	E		D	R	A	G	E	E
	A	V	E	R	S		E	R	E		M
O	T	E		R	E	I	N	S	E	R	E
	O	T	H	E	L	L	O		S	U	T

• SOLUTION DE LA GRILLE N°590 •

9	3	8	5	7	2	1	6	4
7	2	6	9	4	1	8	5	3
1	4	5	8	3	6	2	9	7
5	1	7	6	9	4	3	2	8
8	6	4	2	1	3	5	7	9
2	9	3	7	8	5	4	1	6
3	7	2	4	5	9	6	8	1
6	8	1	3	2	7	9	4	5
4	5	9	1	6	8	7	3	2

8	4	5	7	2	1	9	3	6
7	2	9	6	5	3	1	8	4
3	1	6	4	8	9	5	7	2
6	3	2	1	6	7	4	9	8
1	6	4	3	9	8	7	2	5
9	8	7	2	4	5	3	6	1
2	9	1	8	7	4	6	5	3
6	5	3	9	1	2	8	4	7
4	7	8	5	3	6	2	1	9

PRIMECHE REMET A SA PLACE	SUJET EPHEMER VULGAIRE	DELICAT CONDITIONS PHYSIQUES	MARQUES D'AFFECTION FLINGEURS AU CINEMA	DECORE SOUS TRAIT	ILE DE FRANCE OPPOSE AU ZENITH
PELVRE SICILIENNE PROCHE DU LOUP			MILLES A L'HEURE		CLONE
SUT LE DOCTEUR POITRINE	HARLELLA DANSEUSE LAC DES ANDES		STATUES DE CINEMA EMBRYONS	NATUREL PALPITANT	
3 MOIS PAR AN COULEUR POLITIQUE				VAGUE SUJET ECRAN- TILLON	FANFA- RONNADE
DEFINIR	ETRE AU SOMMET PEUR D'AVOIR PEUR	DISTILLAT NATION CELTIQUE	EMPESTER		CONDUITES
SOMBRE	POINT DE SAIGNEE JOUR DE FETE		UNE SACREE VEINE	IDOT AGENT TROUBLE	ARGENT AU LABO ASSEZ MOR
REPTILE PASSE REAU		ELLE PARLE TROP NOTE	ENFERMER DEMONS- TRATIF		
		TEMPS OUI PASSE ...A LA TELE			AU MILIEU DU CIEL
PRENOM D'UN KING			PREFECTURE DU GARD		

FLÉCHÉS 12x15 • N°2130 • © FORTISSIMOTS 2021

MOTS CASÉS 10X13 • N°336

- 2 LETTRES**
AS - AU - ES - EU - OC - PI - RA -
SA - TU - US - VU
- 3 LETTRES**
DRU - DUO - EAU - EUE - EVE - INN
- MIE - OSE - VAL - ZEN - ZOO
- 4 LETTRES**
AISE - ARDU - ECRU - ILOT - INSU -
NENE - NORD - OBUS - OSAI - FIAGE
- REIN - ROTS - ROUE - VASE -
VERS - VERT - VICE
- 5 LETTRES**
AVARE - CESSÉ - CIDRE - DIETE -
ELOGE - EVIDE - HAVRE - HETRE -
OURAL - RHUMS
- 6 LETTRES**
GERMER - GUERRE - HENNIR -
OEDEME

C	H	E	E	D	U	T	I	T	A	L	M	Y	C	
O	A	E	U	G	N	I	R	E	S	I	A	D	A	F
R	U	G	O	E	G	N	T	A	D	C	N	U	A	L
C	B	A	J	A	N	A	E	T	H	A	O	O	B	E
C	A	S	I	O	M	I	L	I	D	C	V	J	O	G
A	N	E	B	O	M	E	M	E	L	H	A	A	U	M
J	T	R	L	A	I	V	I	R	T	O	E	P	R	E
E	O	P	G	R	I	M	A	C	E	T	E	A	S	B
F	I	U	A	E	N	I	A	L	P	V	E	S	E	G
D	R	V	E	A	F	S	O	S	I	E	H	I	L	R
F	A	I	E	T	I	O	V	N	O	C	C	D	C	E
I	N	C	M	R	M	P	E	P	I	N	N	U	R	D
C	O	Q	U	E	E	N	O	G	A	L	A	E	I	
E	S	O	E	T	R	O	P	O	L	C	H	T	C	N
R	S	A	V	E	R	S	E	S	S	E	R	P	X	E

- ACCROC / AVARIE / AVERSE
- BIJOU / BOURSE / BRAVADE
- CACHOT / CERCLE /
- CLOPORTE / CONVOI / COQUE
- COUAC / DANDY /
- DIPLOMATE /
- EOLIENNE
- EXPRESS / FADAISE /
- FLEGM / EFRIMER / GALETTE
- GALETTE / GREDIN / GRIMACE
- HANCHE / HAUBAN / INFIME
- JOUET / LAGON / LATITUDE
- OCEAN / PACHA / PEPIN
- PLAINE / PRESAGE / RECIF
- SAPAJOU / SERINGUE / SONAR
- SOSIE / SOURIS / TAUDIS
- TRIVIAL / VERMINE

• SUDOKU • GRILLE N°598 • FACILE •

9	3			4				2
				8	2			1
1	8	2	6					9
		1		2		4		7
2			5		7			8
4		8		3		5		
	4				8	2	7	1
	1		2	7				
6			4				5	3

• SUDOKU • GRILLE N°611 • DIFFICILE •

1	9						2	8
		4	2				1	
6			8	3				
3			4		5	1		
			3					
	4	6		8				3
			4	9				5
		7			8	2		
4	5						7	9

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo déjà au Mali

Les Diables rouges sont déjà à Bamako où ils affrontent, le 4 juin au stade du 26 mai, les Aigles du Mali dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023. Au terme de près d'une semaine d'intenses séances d'entraînement et de préparation, les Congolais ont quitté Brazzaville le moral haut.

Le onze national a peaufiné sa préparation au stade Alphonse-Massamba-Débat pour les deux matches respectivement face au Mali et la Gambie. Il aura à cœur la volonté de bien débiter les éliminatoires en obtenant un bon résultat à Bamako. « On a vraiment envie de bien commencer cette campagne de qualification de la CAN. Le niveau des joueurs est intéressant. Il faut juste développer une créativité. Je suis très heureux de représenter le Congo et nous ferons le tout pour ne pas décevoir le public sportif », a indiqué Frédéric De Meyer, l'adjoint du sélectionneur national, Paul Put, absent pour des raisons de santé. Il observe un repos médical de six semaines.

Les matches opposant Maliens et Congolais ont toujours été âprement disputés. Les Aigles partent avec les faveurs du pronostic puisqu'ils ont gagné les dernières confrontations face aux Diables rouges sur leurs installations. Cette équipe du



Mali, qui avait séduit lors de la dernière CAN malgré son élimination avant les demi-finales, est presque au grand complet. Elle bénéficie toutefois du soutien d'Alou Badra, ancien entraîneur d'AS Otohô, nommé entraîneur des U23.

Côté congolais, outre l'absence du sélectionneur, tous les joueurs présélectionnés pour cette campagne des éliminatoires ont fait le déplacement. Guy Mbenza, récent champion d'Afrique des clubs avec le Wy-

dad de Casablanca, a rejoint directement le groupe à Bamako. Selon certaines sources, Marvin Baudry pourrait être forfait à cause d'une douleur musculaire.

Notons que les Congolais devraient améliorer leur prestation à l'extérieur s'ils espèrent se rendre en Côte d'Ivoire pour l'édition finale. Lors de la deuxième journée, le Congo recevra, à Brazzaville, l'équipe de la Gambie.

Rude Ngoma

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

Le Congo représenté par un athlète

Régis Octave Gambi a représenté le Congo à la 43^e édition du Championnat d'Afrique de judo qui s'est déroulée du 26 au 29 mai à Oran, en Algérie.

Le judoka congolais, engagé dans la catégorie des 90Kg, a été retenu en raison de sa bonne prestation à l'Open de Dakar, au Sénégal, en novembre dernier. Sa découverte de la compétition africaine a tourné court puisqu'il a été battu dès son premier combat par un Algérien.

Marien Ngouabi Ikama était présent à cette compétition, en témoigne la remise des médailles aux champions par équipe. Il est allé même plus loin en négociant des stages de formation et l'octroi des bourses au profit des judokas congolais pour mieux préparer les Jeux Olympiques de Paris, en 2024. Il a échangé avec les cadres de l'Union africaine et ceux de la Fédération internationale de Judo, afin de recevoir les experts capables de former les arbitres, coaches et athlètes à Brazzaville.

« Ces stages nous permettront de rattraper le retard qu'accuse le judo congolais par rapport au niveau de performance actuelle que demande notre art martial noble. Sans l'apprentissage et le renforcement des capacités, même un athlète de haut niveau pourrait montrer des contreperformances sur le tatami », a expliqué Marien Ikama. Selon lui, certains athlètes pourront même bénéficier des bourses de préparation pour être évalués avec d'autres judokas à l'étranger.

Mais à quel titre Marien Ikama a-t-il négocié ces contrats alors que des mesures l'empêchant d'agir au nom du judo congolais ont été prises dans une lettre adressée au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public par le ministre en charge des Sports, déplorant l'usurpation du titre de président actif de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) ?

Depuis le 4 septembre 2021, au cours de l'assemblée générale électorale, commente la lettre, la Fécojuda a élu un nouveau bureau exécutif présidé par Me Neyl Francis Ata Asiokara sous la supervision du Comité national olympique et sportif congolais et du ministère en charge des Sports.

« Cependant M. Marien Ikama Ngouabi, ancien président, continue de se prévaloir à travers le monde de la qualité du président actif en représentant le Congo dans les activités sportives à l'étranger, défiant ainsi le CNOSC et le ministère des Sports. Face à cette usurpation de titre, je vous saurais gré des mesures que vous voudrez bien prendre afin de mettre fin à cette situation qui n'honore pas notre pays, notamment aux frontières », expliquait Hugues Nguélonélé. Cette crise est loin d'être terminée.

James Golden Eloué

PHOTOGRAPHIE

La deuxième édition du festival Kokutan'Art a baissé les rideaux

Ouverte le 27 mai à l'Institut français du Congo (IFC), la deuxième édition des Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville (Kokutan'Art) s'est clôturée le 1er juin après près d'une semaine de retrouvailles centrées sur l'image, avec des participants venus d'autres pays d'Afrique et de l'Europe.

Kokutan'Art a une fois de plus tenu ses promesses de plateforme de rencontres, de partages d'expériences et de découvertes pour l'ensemble des artistes photographes et de biens d'autres personnes qui ont pris part à ce rendez-vous. « L'Afrique qui vient » a été le thème retenu pour cette deuxième édition du festival. Celui-ci s'inspire de la communication du philosophe, politologue et historien camerounais, Achille Mbembe, lors du colloque « Penser et écrire l'Afrique d'aujourd'hui » organisé le 2 mai 2016 au collège de France, par l'écrivain Alain Mabanckou.

Autour de cette thématique, les photographes du Congo, de la France, de la Belgique, du Maroc, du Rwanda, du Niger, de la Suisse, du Mali et du Cameroun, ont, par l'écriture et la création imaginaire, artistique et culturelle, exposé tout au long du festival des travaux qui présentent une nouvelle Afrique qui se donnerait à lire désormais à partir de sa capacité potentielle ou effective à devenir non seulement

son propre centre, sa propre force, mais aussi le lieu où se joue, d'une certaine manière, l'avenir de la planète.

En véritable catalyseur, ils ont donné à voir et à contempler les marges de la société, les portraits du fleuve Congo, le pagnon et les couleurs africaines, le choix de vie contraire au diktat religieux ou de sa famille, le charme de la nuit, le quotidien d'un sans-abri pendant les périodes de réclusion sociale, l'effort nécessaire au labeur, les joies du nomadisme, la place de la tradition dans le monde moderne, l'exorcisation de la société, etc.

Outre ce magnifique voyage optique, la deuxième édition de Kokutan'Art c'était entre autres des ateliers et conférences portant sur Les aspects juridiques qui gravitent autour de la photographie avec Koussiama Gouadi, conseillère en Propriété intellectuelle et fondatrice d'Axek-Consulting ; Les théories et lectures de l'image avec le professeur Bienvenu Boudi-



Karel Tchinguoua, l'un des bénéficiaires de la formation en photographie, recevant son certificat des mains de Lebon Chansard Ziavoula, directeur du festival/DR.

mbou, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi ; L'Afrique qui vient, avec Les têtes brûlées ; Comment vendre ses images grâce au digital ? par Elwin Gomo, consultant et formateur en communication numérique. On retient également du festival un atelier de formation ; des cartes blanches animées par les photographes venus d'ailleurs, à savoir Kris

Pannecoucke (Belgique), John Kalapo (Mali) et Christèle Arras (France-Rwanda) ; ainsi que des projections cinématographiques en soirée aux ateliers Sahn.

« La deuxième édition de Kokutan'Art s'est bien déroulée. Ce, en dépit de quelques aléas comme le fait que certains artistes retenus n'ont pas pu arriver à Brazzaville car ils sont actuellement en

résidence. Nous notons la curiosité aussi de nombreux profanes de la photographie qui ont assisté aux différentes activités organisées. Cela nous encourage à continuer dans cet élan. Un grand merci à l'ensemble des partenaires de cette année, aux photographes venus d'ici et d'ailleurs, aux médias ainsi qu'au public. Rendez-vous l'année prochaine en espérant que la troisième édition de Kokutan'Art sera tout aussi à la hauteur de l'attente du public », a déclaré Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, directeur du festival Kokutan'Art.

Notons que la cérémonie de clôture de ce rendez-vous a été rehaussée par la remise des certificats aux huit photographes ayant bénéficié gratuitement de la formation animée par le photographe congolais, Robert Nzaou. A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, ces artistes restitueront le fruit de leur formation ce 4 juin à l'IFC.

Merveille Atipo